

Rémunération des élus

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Municipalité de Lac-Supérieur | 78095 |

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Steve Perreault	Maire	27 105	12 002	12 229	5 399
Nancy Deschênes	Conseiller	7 841	3 921		
Marcel Ladouceur	Conseiller	7 944	3 972		
Simon Legault	Conseiller	7 841	3 921		
Luce Baillargeon	Conseiller	7 944	3 972		
Luce Baillargeon	Maire suppléant	1 230	615		
C. Jennifer Pearson-Millar	Conseiller	7 944	3 972		
Louis Demers	Conseiller	5 966	2 983		
Julie Racine	Conseiller	1 568	784		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).